

**Société Anonyme d'HLM de Franche-Comté - Changement d'usage de
10 logements, 2 rue du Luxembourg et 16 avenue Ile de France à Besançon -
Garantie par la Ville de Besançon, à hauteur de 25 %, de deux emprunts
de 170 000 € contractés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations -
Modificatif à la délibération du 13 mai 2004**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 13 mai 2004, le Conseil Municipal a accordé sa garantie à la SAFC pour le remboursement de deux emprunts, PPU et PRU, de 170 000 € chacun, destinés au financement de l'opération changement d'usage de 10 logements 2 rue du Luxembourg et 16 avenue Ile de France à Besançon.

Par lettre du 7 octobre 2004, la SAFC nous a informés qu'en raison de la nature de l'opération (changement d'usage), le montage des garanties a été modifié sur demande de la Caisse des Dépôts, ramenant la garantie de la Ville, ainsi que celle du Département, à 25 %.

Il convient donc de modifier en ce sens la délibération du 13 mai 2004.

Le Conseil Municipal est appelé à en décider.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal décide d'adopter à l'unanimité cette délibération.

Mme POISSENOT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 7 décembre 2004.